

Le 18 juin 2020.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la Salle des Fêtes – Rue Léo Lagrange, en la commune, le :

Jeudi 25 juin 2020 à 19 heures 00

Ordre du jour :

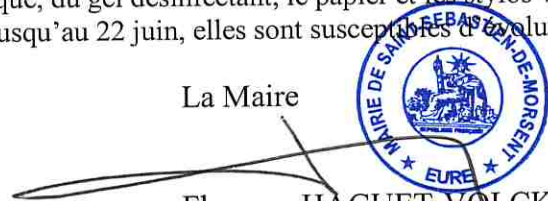
- 1 Adoption du compte-rendu de la séance du jeudi 04 juin 2020.
- 2 Évreux Portes de Normandie – Approbation de la « révision libre » par intégration de la Dotation de Solidarité Communautaire dans les attributions de compensation des 37 communes fondatrices d'EPN.
- 3 Commission Communale des Impôts Directs – Désignations des représentants élus.
- 4 Projet de la rue des Charitons – Dénomination des voies.
- 5 Personnel – Modifications du tableau des effectifs – Horaires.
- 6 Débat d'Orientations Budgétaires.
- 7 Présentation du Compte Administratif 2019 – Budget Principal – Caisse des Ecoles.
- 8 Bilan des cessions et acquisitions 2019.
- 9 Approbation du Compte de Gestion 2019 – Budget Principal – Caisse des Ecoles.
- 10 Approbation du Compte Administratif 2019 – Budget Principal – Caisse des Ecoles.
- 11 Affectation du résultat 2019 - Budget Principal – Caisse des Ecoles.
- 12 Présentation du Budget Primitif 2020 - Budget Principal – Caisse des Écoles.
- 13 Vote des taux communaux 2020.
- 14 Vote des tarifs communaux 2020.
- 15 Vote des subventions 2020.
- 16 Vote des subventions 2020 aux établissements scolaires.
- 17 Renouvellement de la ligne de trésorerie.
- 18 Renouvellement de l'OCLT.
- 19 Vote du Budget Primitif 2020 - Budget Principal – Caisse des Écoles.
- 20 Informations.

Les questions diverses sont à adresser 48 heures au moins avant la séance par mail (jfgallerne@ville-saintse27.fr)

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance. Toutefois, en cas d'empêchement, vous trouverez ci-dessous un pouvoir à adresser en mairie, par voie postale, dépôt ou voie électronique.

Pour tenir compte des conditions imposées par la lutte contre l'épidémie de COVID 19 conformément aux directives transmises par la Préfecture et le Ministère de la Cohésion des Territoires ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, la séance est délocalisée à la salle des fêtes et se déroulera à huis clos ou en visioconférence. La salle sera installée de manière, à ce que les gestes barrières soient respectés et notamment la distance d'un mètre au moins entre chaque conseiller, un masque, du gel désinfectant, le papier et les stylos vous seront fournis. Toutefois, les règles actuelles étant en vigueur jusqu'au 22 juin, elles sont susceptibles d'évolution.

La Maire



Florence HAGUET-VOLCKAERT.

Maire – Espace Gabriel Malard - Place Pierre Mendès France – CS 40130
– 27180 SAINT SÉBASTIEN DE MORSENT

Tél. : 02.32.33.35.13 – Fax : 02.32.31.28.28. – e.mail : [contact sur www.saintsebastiendemorsent.fr/](mailto:contact@www.saintsebastiendemorsent.fr/)
site : <http://www.saintsebastiendemorsent.fr/>



POUVOIR (*coupon à détacher*)

Je soussigné(e) _____

DONNE POUVOIR A _____

Pour voter en mes lieu et place lors de la réunion du Conseil municipal du 04 juin 2020.

Signature